

clamants dans Port Hastings. Mais récemment la scène a changé. Les affaires de D. F. se sont beaucoup développées; chaque homme qui obtient une prime est pour lui un client, et il murmure modestement au docteur Cameron de détourner la marée de Hastings afin de développer ses opérations mercantiles d'une mer à l'autre. Ayant été censuré, M. Forbes se leva pour donner des explications, demandant au docteur Hugh: pourquoi s'éloigner de la bonne vieille règle qui veut que les pêcheurs ne puissent pas obtenir leur prime ici? Avec une éloquence peu brillante mais très pratique, le docteur répondit: Il faut nourrir nos privilégiés, il ne faut pas qu'ils souffrent de la faim ou du froid.

M. Forbes est un officier de donanes à Port-Hastings, et il aide à l'agent du ministère des chemins de fer au même endroit. M. Forbes, à cette époque, travaillait activement contre moi. Quelques jours après la publication de cet article dans le journal, je le rencontrai dans les rues de Hastings et j'attirai son attention sur cette lettre. Je lui signalai le fait que je n'avais jamais appris qu'il y avait eu quelque changement dans le mode de distribuer les primes de pêche; qu'il ne m'avait jamais écrit à ce sujet et que je ne lui avais jamais donné de réponse. Il admit cela. Je lui dis: comme honnête homme, c'est votre devoir de contredire ce faux rapport publié dans le *Island Reporter*, le 7 janvier, et à moins que vous n'agissiez ainsi, j'aurai raison de croire que si ce n'est pas vous qui avez écrit cette lettre, vous en avez inspiré l'auteur. Il me promit de faire ce que je demandais. Peu de temps après, le parlement fut dissous. Il m'arriva de le rencontrer de nouveau à Hastings, et je lui demandai pourquoi il n'avait pas contredit la fausse déclaration publiée dans le *Island Reporter*. Sa réponse fut qu'il ne voyait pas bien comment il pouvait faire la chose. Je répondis simplement ceci: M. Forbes, il est fort possible que vous n'avez pas écrit cette lettre, mais que ce soit vrai ou non, vous êtes maintenant aussi coupable que l'auteur.

Un des points principaux de la question est de savoir qui le chef de l'opposition va frapper le premier. Je crois que de semblables fonctionnaires méritent d'être renvoyés de suite. Je n'ai fait aucune plainte contre lui et j'en aurais pas parlé, si l'on n'eût pas soumis de tels cas à la chambre. Je dis que l'agent du ministère des chemins de fer, dans le bureau duquel il travaille, est le plus vigoureux machinateur dans l'intérêt du parti libéral. Je dis aussi qu'un certain nombre de maîtres de poste ont été beaucoup plus loin que ce fonctionnaire du gouvernement, dans leurs efforts pour me faire perdre mon élection. Une femme très respectable, une dame Macdonald, tient le bureau de poste dans le village de Whyccomagh, et ses amis ont déclaré, vers l'époque de la dissolution du parlement, que je m'étais assuré de son renvoi. Je n'ai porté aucune plainte contre elle et, comme question de fait, elle n'a pas été renvoyée. Un de ses beaux-frères, qui occupe la position de maître de poste à West Bay, s'est servi de ce rapport, et un autre beau-frère allait de maison en maison, se plaignant de ce que j'avais fait démettre leur belle-sœur qui était une veuve. Cette assertion était sans le moindre fondement de fait, cette femme n'a pas été renvoyée, et l'on me fit une cabale personnelle à ce sujet et ce faux rapport m'a fait un tort considérable. Si le principe posé par mon honorable ami, le chef de l'opposition, doit être mis en pratique, je n'ai pas de doute que tous ces fonctionnaires seront sommairement renvoyés.

Il n'y a pas que les fonctionnaires de ce district que j'ai vu travailler activement contre les candi-

M. CAMERON (Inverness).

datés du gouvernement; il y en a un grand nombre d'autres parties du pays qui m'ont fait une vigoureuse opposition, bien qu'en vérité, ils n'aient pas été aussi violents que les premiers. Je leur concède le droit de voter contre moi, et je dis aussi qu'ils ont parfaitement le droit de dire à leurs amis, s'ils le jugent à propos, que la politique de l'opposition est de nature à bouleverser les intérêts généraux, mais quand ils prennent dans les luttes de leur parti une part aussi active, que l'ont fait ceux dont j'ai parlé, je pense que l'on devrait faire une enquête et qu'ils devraient être traités comme ils le méritent et conformément au principe émis par le chef de l'opposition.

M. MILLS (Bothwell): Il est intéressant d'écouter les discours des honorables députés de la droite, et d'entendre ces messieurs dire combien il y a d'employés libéraux dans le service public du Canada. Je n'avais pas d'idée que le service était rempli d'employés opposés au gouvernement actuel. Il est vrai qu'il n'y a eu aucune administration libérale depuis treize ans, mais on serait tenté de croire qu'un fonctionnaire libéral ne meurt jamais. Les fonctionnaires libéraux vivent pour irriter l'administration conservatrice. Je suis quelque peu incrédule, cependant, devant les déclarations des honorables députés; je crois qu'ils sont sous le coup de quelque illusion ou hallucination. Ils ont pu être craintifs dans cette élection, mais j'ignorais que la timidité d'un candidat conservateur pût atteindre les proportions indiquées dans les discours des deux honorables préopinants. L'honorable député (M. Cameron) dit que les fonctionnaires libéraux de son comté et de partout—car il paraît qu'il n'y a que des fonctionnaires libéraux dans son comté—ont employé tous les moyens pour le défaire; mais c'est un homme charitable, il n'a pas voulu en faire démettre un seul. Il a maintenu ces hommes dans leur position, pour montrer à ses adversaires politiques combien il était bon et généreux.

M. CAMERON (Inverness): Je pourrais changer d'idée, à votre instance.

M. MILLS (Bothwell). Il veut faire de ses adversaires autant de partisans. Je suppose que maintenant il a perdu la grâce et se trouve dans un moment de faiblesse, mais j'espère qu'il recouvrera sa sérénité quand la discussion sera finie et qu'il se montrera, envers ces gens, aussi magnanime que par le passé. Je crois qu'il en est des fonctionnaires libéraux, comme des visions célestes; elles sont peu nombreuses et peu fréquentes. Ils forment une classe difficile à découvrir, et ici, à Ottawa, je ne crois pas que les honorables députés puissent dire que le gouvernement a eu à souffrir de la cabale des fonctionnaires libéraux. En tant que vous donnez à un employé civil le droit de vote, personne ne se plaint de ce qu'il exerce ce droit, on qu'un homme écrive une lettre établissant ce qu'il désire, tout comme l'ambassadeur anglais à Washington écrivait à une personne en Californie qui lui demandait des renseignements. Des plaintes sont faites contre les employés qui, à la demande du gouvernement, sont allés parler en public, ont négligé les devoirs de leur position et ont cabalé pour un parti et contre un autre. Dans le cas d'un changement d'administration, si un fonctionnaire avait parcouru le comté de mon honorable ami (M. Laurier) et réussi à gagner des votes contre lui, quels seraient les rapports de ce fonctionnaire avec